



UNION SYNDICALE C.G.T. DES HOSPITALIERS DE NICE

Siège Social : Hôpital de Cimiez, 4 Avenue Reine Victoria
CS 91179 06003 Nice cedex 1
Tél : 04 92 03 44 73 – Fax : 04 92 03 43 67



Nice, le 19 Octobre 2020

Madame la Directrice des Ressources Humaines
Grand Hôtel 2^{ème} étage
HOPITAL DE CIMIEZ

**Objet : Révision de la note d'info « Accompagnement et modalités RH
Suite aux intempéries de la tempête Alex »**

Mme la Directrice des Ressources Humaines,

Je souhaite revenir sur la note d'information relative à l'accompagnement et aux modalités RH suite aux intempéries de la tempête ALEX.

Sur l'alinéa concernant la page 2 deuxième colonne " je réside dans l'arrière-pays et je ne peux pas me rendre sur mon lieu de travail", cette rubrique concerne en grande partie le CH de Tende et à ce jour il est impossible de rejoindre cet établissement par la route.

Votre position concernant le télétravail est envisageable pour les agents éligibles cependant la période d'ASA du 03.10 au 11.10 est trop courte puisque à ce jour, les seuls modes proposés pour se rendre sur le site de Tende sont à ma connaissance les voies aériennes et peut-être ferroviaires avec un temps pour la dernière assez long (1h30) et des conditions très compliquées. Nous refusons que les agents soient positionnés en CA ou RTT car cela n'est pas de leur fait.

Sur l'alinéa page 2 quatrième colonne concernant 'l'école de mon enfant est fermée et je n'ai pas d'autres moyens de garde », nous vous demandons que l'ASA soit maintenu le temps de fermeture des écoles et également pas de positionnement en CA ou RTT.

Il est urgent de revoir cette note, les agents de la vallée ont assez subi de dommages que ce soit humains et matériels, pour que le CHU ne les accompagne pas dans cette catastrophe.

Notre organisation syndicale vous réitère sa demande faite en CHSCT spécial "Tempête Alex" que les compteurs d'heures des agents soient figés au vendredi 2 Octobre 2020 (date des intempéries) tant que la situation pour se rendre sur le site de Tende ou au CHU de Nice ne se fasse pas dans des conditions acceptables.

Je vous prie de recevoir, Madame la Directrice des Ressources Humaines, l'expression de mes sentiments distingués.

Stéphane GAUBERTI
Secrétaire Générale CGT CHU de Nice
Tel / 0492034473

U S H N
CGT Hôpital de Cimiez
4 Av. Reine Victoria 06003 Nice cedex 1
Tél. 04 92 03 44 73 Fax. 04 92 03 43 67
Mail : cgt-cl@chu-nice.fr